

Les raisons d'une rupture

Page 07

CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT À L'ÉDUCATION

Le choix des établissements se fera via la plateforme numérique

Page 08



ATTAQUES DE DRONES CONTRE
UN OLÉODUC EN ARABIE SAOUDITE



L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

Page 08

RESSOURCES HYDRIQUES



LES AGRICULTEURS RÉCLAMENT UN CONTRÔLE ACCRU

Page 02

REPAS CHAUDS DÈS LE PREMIER JOUR,
TRANSPORT ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES



LE WALI D'ORAN FIXE LES PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2026-2027

Page 03

ÉLECTIONS LOCALES À ORAN



LE FLN AFFINE SES LISTES AVANT LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Page 04

ARZEW



VASTE PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES PRINCIPAUX AXES URBAINS

Page 04

CAP

DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION



INTEMPÉRIES Poursuite des mesures préventives en prévision de l'automne

Page 08

RESSOURCES HYDRIQUES

Les agriculteurs réclament un contrôle accru

Puits illicites, surexploitation des nappes et recours aux drones au cœur des préoccupations

Habib Benaouda

La préservation des ressources hydriques s'impose comme une préoccupation croissante dans les zones agricoles où la pression sur les eaux souterraines ne cesse de s'accroître. Des agriculteurs appellent ainsi à intensifier les contrôles sur le terrain et à recourir davantage aux technologies modernes, notamment aux drones, pour repérer les puits et ouvrages hydrauliques réalisés sans autorisation.

Les exploitants alertent sur plusieurs pratiques susceptibles de fragiliser l'équilibre des nappes, notamment le creusement de puits et de forages en dehors du cadre réglementaire, mais aussi le dépassement des volumes d'eau autorisés dans certains cas. Une exploitation excessive qui, à terme, pourrait entraîner une baisse du niveau des nappes, affecter les puits légalement exploités et favoriser la salinisation de l'eau ainsi que la dégradation des sols dans les secteurs soumis à une forte pression hydrique. Face à cette situation, les agriculteurs plaident pour un renforcement des inspections et un suivi plus rigoureux des ouvrages autorisés. Ils estiment que l'octroi des autorisations de forage doit impérative-



ment s'appuyer sur des études techniques et hydrogéologiques précises, complétées par des visites de terrain permettant d'évaluer l'état des nappes et l'impact des nouveaux prélèvements sur les exploitations voisines. Le contrôle, soulignent-ils, ne devrait toutefois pas s'arrêter au stade du forage. Un suivi de l'exploitation après délivrance de l'autorisation est également nécessaire, notamment à travers la généralisation des compteurs d'eau sur les puits autorisés. L'objectif est de vérifier les volumes prélevés et de garantir le respect des quotas, particulièrement durant les périodes de faible pluviométrie. Parallèle-

ment, les agriculteurs appellent à accélérer la transition vers des techniques d'irrigation plus économes, notamment le goutte-à-goutte et les systèmes par pivot, afin de réduire les pertes et de rationaliser la consommation. Ils proposent enfin d'intégrer les drones et les outils numériques aux opérations de surveillance. Le suivi des superficies irriguées, la détection des extensions non déclarées et le repérage des ouvrages suspects permettraient de compléter les inspections classiques et de mieux préserver une ressource devenue stratégique, à la fois pour l'activité agricole et la sécurité alimentaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À MISSERGHINE

Cinq hectares pour donner un nouvel élan à l'investissement local

S Hadjar

La commune de Misserghine s'apprête à renforcer son offre en foncier économique avec l'aménagement d'une petite zone d'activités de près de 5 hectares. Réparti en 35 lots, cet espace est destiné à accueillir des micro-entreprises, des startups et différents projets productifs ou de services, avec l'ambition de créer un environnement plus favorable à l'investissement et, à terme, à la création d'emplois.

L'intérêt de l'opération réside autant dans la superficie mobilisée que dans le niveau d'équipement prévu. Il ne s'agit pas seulement de mettre des parcelles à la disposition des porteurs de projets, mais de leur offrir un espace aménagé et doté des infrastructures indispensables à l'exercice d'une activité économique. Le projet prévoit ainsi le raccordement de la zone aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel, ainsi que la réalisation de la voirie et de l'éclairage public. La fibre optique figure également parmi les équipements programmés, un choix qui confère à cette future zone une dimension en phase avec les nouvelles exigences des entreprises et l'essor des activités liées au numérique.

Du foncier pour passer du projet à la concrétisation

Pour les porteurs de projets, la disponibilité d'un foncier aménagé constitue un fac-

teur déterminant dans le passage de l'idée à la réalisation. L'absence de locaux adaptés ou de réseaux immédiatement accessibles peut, en effet, retarder le lancement d'une activité, voire compromettre sa concrétisation. À Misserghine, les 35 lots prévus offrent ainsi la possibilité d'accueillir progressivement un ensemble d'activités susceptibles de diversifier le tissu économique de la commune. Les micro-entreprises et jeunes structures pourront y trouver un cadre professionnel leur permettant de démarrer, puis éventuellement de développer leurs activités dans des conditions plus adaptées. Cette implantation devrait également produire des effets au-delà du périmètre de la zone. L'arrivée de nouvelles entreprises générera des besoins en matière de services, de transport, de maintenance, d'approvisionnement et de sous-traitance, favorisant l'apparition d'une dynamique économique autour de ce nouvel espace.

Un levier pour l'emploi et l'attractivité

L'un des principaux enjeux de l'opération demeure toutefois son impact attendu sur l'emploi. La mise en activité des différents lots pourrait progressivement se traduire par la création de postes directs, mais aussi par des emplois indirects liés aux activités et aux services induits. Pour une commune en développement comme Misserghine, la création d'un espace économique structuré constitue également un moyen de renforcer son attractivité et d'accompagner l'émergence de nou-

velles initiatives entrepreneuriales. En concentrant les activités dans un périmètre aménagé, la démarche permet, par ailleurs, de favoriser une occupation plus rationnelle du foncier et une meilleure organisation des activités économiques. L'intégration de la fibre optique traduit, de son côté, la volonté de ne pas limiter cette infrastructure aux besoins traditionnels des petites entreprises. Elle ouvre également la possibilité d'accueillir des activités davantage tournées vers les services numériques et les nouveaux modèles économiques, pour lesquels la connectivité constitue désormais un élément aussi essentiel que les réseaux d'eau, d'énergie ou de voirie. La réussite de cette opération dépendra néanmoins de l'achèvement des travaux dans les conditions prévues et de la mise en exploitation effective des différents lots. Une fois opérationnelle, la petite zone d'activités de Misserghine pourrait constituer un nouveau point d'ancrage pour l'investissement de proximité et contribuer à élargir progressivement la base productive de la commune. Au-delà des 35 parcelles et des infrastructures qui les desserviront, c'est donc un véritable espace de développement économique que l'aménagement entend faire émerger : un cadre destiné à rapprocher le foncier des porteurs de projets, à favoriser l'installation de nouvelles entreprises et à transformer progressivement les initiatives locales en activités créatrices de richesse et d'emplois.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE

Les talents d'El Ançor en quête de qualification

Toufik K

La Maison de jeunes Ben Brahim Mohamed El Ançor a pris part, les 11 et 12 septembre courant à Béni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, aux qualifications régionales du Festival national de la chanson patriotique. Une participation qui a permis à la formation vocale « Baraem El Amel » de représenter Oran dans cette manifestation consacrée à la valorisation des jeunes talents et à la promotion de la chanson patriotique. Placée sous la supervision de Mme Benkaddour Kheira, la formation a présenté plusieurs chants patriotiques, mettant en avant les valeurs d'attachement à la patrie, de citoyenneté et de fierté de l'identité nationale. À travers ce répertoire, les jeunes choristes ont offert une prestation qui s'inscrit à la croisée de l'expression artistique et de la transmission des valeurs auprès des nouvelles générations.

Une expérience pour les jeunes talents

Organisée par la Maison de jeunes Attar El Hadi de Béni Saf, cette étape régionale s'inscrit dans le cadre des programmes artistiques et éducatifs destinés à la jeunesse. Elle constitue également une occasion pour les jeunes participants de développer leurs aptitudes, de se confronter à d'autres formations et de gagner en expérience dans un cadre culturel réunissant plusieurs établissements et groupes venus de différentes régions. Pour la Maison de jeunes Ben Brahim Mohamed El Ançor, cette participation s'inscrit dans une démarche visant à repérer les jeunes talents, à les accompagner dans leur parcours artistique et à leur offrir des espaces d'expression adaptés à leurs aspirations.

Le rendez-vous a également favorisé les échanges entre les différentes structures de jeunesse, donnant une dimension culturelle et pédagogique à cette manifestation. Au-delà de la scène et de la compétition, la chanson patriotique apparaît ainsi comme un moyen d'expression qui contribue à entretenir le lien avec les valeurs de citoyenneté et d'appartenance. La participation de « Baraem El Amel » à cette étape régionale traduit, à son échelle, la volonté de faire de l'activité culturelle un espace d'épanouissement et de découverte pour les jeunes.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

REPAS CHAUDS DÈS LE PREMIER JOUR, TRANSPORT ET ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Le wali d'Oran fixe les priorités de la rentrée 2026-2027

S Hadjar

La rentrée scolaire 2026-2027 et l'accélération des programmes de développement local ont constitué les deux principaux dossiers examinés samedi lors d'une réunion de coordination présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene. À quelques jours de la reprise des classes, le premier responsable de la wilaya a donné des instructions pour que les cantines, le transport scolaire et les établissements éducatifs soient prêts à accueillir les élèves dans les meilleures conditions, tout en appelant les responsables locaux à accélérer l'achèvement et la réception des projets de développement inscrits au titre de l'exercice 2026. La préparation de la rentrée scolaire a ainsi occupé une place centrale dans cette rencontre à laquelle ont pris part le secrétaire général de la wilaya, les chefs de daïra, les directeurs exécutifs ainsi que les présidents et secrétaires généraux des communes. Le wali a particulièrement insisté sur la nécessité d'assurer la disponibilité des repas chauds dans les cantines scolaires



dès le premier jour de classe. Cette exigence s'inscrit dans une approche visant à éviter tout dysfonctionnement dès la reprise et à garantir aux élèves une prise en charge effective dès leur retour dans les établissements. Les dispositifs liés à la restauration scolaire devront ainsi être finalisés sans attendre les premiers jours de la rentrée. Le transport scolaire et l'équipement des établissements ont également fait l'objet d'instructions, avec la nécessité de parachever les préparatifs afin que les différents services soient pleinement opérationnels dès le début de l'année scolaire. L'objectif affiché

est de réunir les conditions d'une rentrée maîtrisée, aussi bien sur le plan pédagogique que sur celui des services d'accompagnement indispensables à la scolarité des élèves.

Des projets à achever, des crédits à consommer

L'autre volet majeur de la réunion a été consacré au suivi des programmes de développement socioéconomique des communes. Les responsables locaux ont présenté l'état d'avancement des opérations relevant notamment des programmes ADSEC et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ainsi que des projets financés dans ce cadre au titre

de 2026. Le wali s'est également penché sur les opérations inscrites au budget de la wilaya dans plusieurs secteurs, notamment les travaux publics, l'hydraulique, l'éducation, la santé et la population, l'habitat, l'énergie et les mines, les équipements publics, l'action sociale ainsi que la jeunesse et les sports. Au-delà de l'état d'avancement physique des projets, le suivi a porté sur le niveau de consommation des crédits affectés aux différents programmes. Une attention particulière a été accordée aux opérations arrivées à leur terme, avec des instructions visant à accélérer les procédures de clôture, à régler les créances des entreprises et à procéder à la réception des projets achevés. L'enjeu est désormais de faire coïncider l'effort financier consenti avec des réalisations concrètes et rapidement mises à la disposition des citoyens. À travers ces orientations, l'exécutif de la wilaya entend maintenir la pression sur les différents intervenants afin de réduire les délais, lever les éventuels blocages et assurer une meilleure efficacité dans l'exécution des programmes de développement.

CARTE SCOLAIRE

1 944 nouveaux enseignants pour encadrer 20 nouveaux établissements

Habib Benaouda

À quelques jours de l'accueil des élèves, le secteur de l'éducation à Oran aborde la nouvelle année scolaire avec un renforcement important de ses moyens humains et de ses capacités d'accueil.

Quelque 1 944 nouveaux enseignants stagiaires rejoindront les établissements des trois cycles, tandis que 20 nouvelles structures scolaires doivent être mises en service à travers plusieurs communes de la wilaya. Un double renforcement destiné à accompagner la hausse des effectifs et à réduire la pression dans les zones connaissant une forte croissance démographique. Les enseignants des différents paliers rejoignent aujourd'hui, dimanche, leurs établissements respectifs pour signer les procès-verbaux d'installation au titre de l'année scolaire 2026-2027. Cette étape marque le lancement effectif de la préparation pédagogique, avant l'accueil des milliers d'élèves attendus dans les établissements de la wilaya.

Un important renfort des effectifs

Le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran, Abdelkader Oubelaïd, a fait état d'un renforcement conséquent des ressources humaines. Le secteur accueillera cette année 1 944 enseignants stagiaires, dont 1 752 lauréats du concours de recrutement sur titre. S'y ajoutent les diplômés des Écoles normales supérieures ainsi que des enseignants provenant d'autres wilayas dans le cadre des changements de résidence. Ce nouvel apport permettra de consolider l'encadrement pédagogique dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, en fonction des besoins des différentes matières et spécialités. Il intervient également dans un contexte marqué

par la mise en œuvre du nouveau règlement intérieur des établissements scolaires, qui encadre les différents aspects de la vie scolaire et précise les missions et responsabilités des intervenants dans l'accompagnement des élèves. Le renforcement concernera également les personnels administratifs et éducatifs. Le concours de recrutement prévu le 26 septembre portera sur plusieurs corps, notamment les éducateurs spécialisés en accompagnement pédagogique, les surveillants de l'éducation, les intendants, les agents des services financiers, les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, ainsi que les conseillers en alimentation scolaire et les attachés principaux de laboratoire. Oran bénéficiera, dans ce cadre, de plus de 1 840 postes, dont 1 479 destinés aux spécialistes de l'accompagnement pédagogique dans les écoles primaires. De nouveaux agents professionnels doivent également être installés prochainement.

Une carte scolaire renforcée

Sur le front des infrastructures, la wilaya poursuit parallèlement l'élargissement de sa carte scolaire afin de répondre à l'augmentation des effectifs, notamment dans les nouveaux pôles urbains et les ensembles résidentiels. Dix nouvelles écoles primaires seront mises en service à Boutléis, Bouyakour, au pôle urbain de Misserghine, à Bousfer, Bouâmama, Aïn El Beïda à Es-Senia, Hassi Mefsoukh, Hassi Ben Okba et Benfreha. Deux établissements jusque-là exploités comme annexes de collèges seront également récupérés à Chahairia, dans la commune d'Aïn El Bia, et à Benfreha. Le primaire bénéficiera en outre de 40 classes d'extension et de 19 nouveaux restaurants scolaires, destinés à renforcer les capacités d'accueil et de restauration, particulièrement dans les

secteurs marqués par l'expansion urbaine. Dans le cycle moyen, huit nouveaux collèges seront mis en service à Gdyl, El Menadsia, Benfreha, Chahairia, Misserghine, Es-Senia, Bir El Djir et au pôle urbain Ahmed Zabana. Dix-huit classes supplémentaires permettront également de créer de nouvelles places pédagogiques. Au secondaire, deux nouveaux lycées ouvriront leurs portes au pôle urbain Ahmed Zabana, tandis que deux autres sont attendus au quartier El Ryad, à Bir El Djir, et au quartier Abdelbaïda, à Es-Senia.

La santé scolaire au cœur des préparatifs

L'amélioration des conditions de scolarisation constitue également un axe important du programme. Deux unités de dépistage et de suivi sanitaire seront mises en service dans les lycées de Tafraoui et El Moussalaha à Sidi Benyebka, auxquelles s'ajoutent trois demi-pensions dans les lycées Fetouhi, Sidi Chahmi et Bousfer. Des opérations de réalisation et de réhabilitation de plusieurs établissements sont également prévues, ainsi que la création de 25 terrains d'éducation physique au profit du cycle primaire. Par ailleurs, des mesures ont été arrêtées pour renforcer la veille et la prévention, notamment en matière de restauration et de santé scolaires, d'approvisionnement en eau potable et de prévention des intoxications alimentaires. Leur mise en œuvre repose sur la coordination entre les secteurs de l'Éducation nationale, de la Santé et des Ressources en eau, ainsi que les chefs de daïra et les présidents des assemblées populaires communales. À travers ce renforcement simultané des effectifs et des infrastructures, le secteur de l'éducation à Oran entend ainsi répondre à la progression des besoins, améliorer les conditions d'étude et réduire la surcharge dans les zones les plus concernées.

AÏN EL TURCK Retrait de salles de classe contenant de l'amiante à l'école Mataï Moussa

H. B

Plusieurs salles de classe de l'école Mataï Moussa, dans la commune d'Aïn El Turck, ont été retirées en raison de la présence d'amiante, dans le cadre des opérations engagées pour améliorer les conditions de sécurité dans les établissements scolaires à l'approche de la rentrée.

Cette intervention vise à prendre en charge une situation susceptible de présenter des risques pour les élèves et les personnels de l'établissement, appelé à accueillir quotidiennement enfants, enseignants, agents administratifs et travailleurs. Elle intervient également dans le cadre des préparatifs de la nouvelle année scolaire, marqués par la nécessité de veiller à la disponibilité et surtout à la conformité des infrastructures éducatives.

La présence de matériaux contenant de l'amiante dans certaines anciennes constructions constitue en effet une problématique particulière, nécessitant des interventions adaptées et réalisées dans le respect des précautions techniques requises. Le retrait de ces éléments doit notamment permettre d'éviter la dispersion de fibres lors des travaux et de garantir la sécurité des personnes présentes dans l'établissement et de son environnement immédiat.

Au-delà de cette opération, l'intervention menée à l'école Mataï Moussa remet en lumière l'importance du contrôle régulier de l'état des établissements scolaires, notamment ceux dont les infrastructures remontent à plusieurs années. Les diagnostics doivent permettre d'identifier les différentes insuffisances pouvant nécessiter des travaux de réhabilitation ou le remplacement de certains équipements et matériaux devenus inadéquats. Cette surveillance concerne aussi bien l'état des bâtiments que les réseaux d'eau et d'assainissement, les installations électriques ou encore les conditions générales d'aménagement et de sécurité. Autant d'éléments qui participent directement à la qualité de l'environnement dans lequel évoluent les élèves et la communauté éducative. Avec le retrait des salles concernées, une situation nécessitant une prise en charge a ainsi été traitée au niveau de l'établissement. L'opération s'inscrit dans une démarche plus large visant à renforcer la sécurité des infrastructures scolaires et à réunir les conditions nécessaires à une rentrée dans un environnement sain et sécurisé.

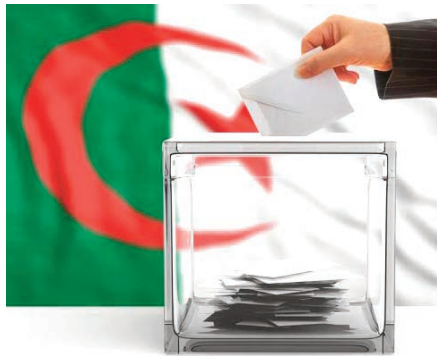
ÉLECTIONS LOCALES À ORAN

Le FLN affine ses listes avant le dépôt des candidatures

Habib Benaouda

À quelques jours du lancement du dépôt des dossiers de candidature, prévu le 22 septembre, le FLN à Oran entre dans une phase décisive de la préparation des prochaines élections locales. Au cœur des tractations : la composition des listes dans les communes à fort poids électoral, mais aussi celle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), dont l'arbitrage final reviendra à la direction nationale du parti.

Selon des sources partisans, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, devra ainsi trancher sur les listes de quatre grandes communes de la wilaya : Oran, Bir El Djir, Es-Senia et Sidi Chahmi. Toutes comptent plus de 100 000 habitants, ce qui leur confère un poids particulier dans les calculs électoraux du parti. Le choix des candidats appelés à y porter les couleurs du FLN revêt donc un enjeu stratégique, dans un contexte où la concurrence s'annonce serrée. Cette implication directe de la direction nationale traduit



l'importance accordée à ces quatre communes, où les arbitrages pourraient s'avérer particulièrement délicats en raison du nombre de prétendants et des ambitions suscitées par les positions éligibles sur les listes. Pour les 22 autres communes de la wilaya, l'examen et la sélection des candidatures relèveront de la commission de wilaya chargée des candidatures au niveau de la mouhafadha du FLN d'Oran. Une étape destinée à parachever la couverture électorale du parti sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Le dépôt des dossiers débutera, pour sa part, le 22 septembre au siège de la

mouhafadha, au niveau du bureau du mouhafedh. Une échéance qui devrait accélérer les consultations et pousser les différents prétendants à sortir de l'attentisme. Au-delà de la constitution des listes, le véritable enjeu réside désormais dans le choix de profils susceptibles de permettre au FLN d'améliorer ses performances lors du prochain scrutin. La direction semble ainsi vouloir privilégier un examen rigoureux des candidatures, à la lumière des enseignements tirés des précédentes échéances. La décision de la direction nationale sur les quatre grandes communes et l'APW pourrait, par ailleurs, contribuer à contenir les divergences locales autour de certaines candidatures. Reste que la répartition des positions sur les listes demeure un exercice sensible, directement lié aux équilibres internes et au poids électoral de chaque commune. À Oran, les prochains jours s'annoncent donc décisifs pour le FLN, partagé entre les aspirations de sa base locale et la volonté de la direction nationale de maîtriser les choix dans les circonscriptions les plus déterminantes.

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DE HAUTE TECHNOLOGIE

Oran modernise ses structures de santé



Habib Benaouda

Le secteur de la santé à Oran poursuit son renforcement par l'introduction de technologies médicales de pointe et la modernisation de plusieurs infrastructures hospitalières. Ces nouvelles capacités, particulièrement dans les domaines de la chirurgie, du diagnostic et de l'oncologie, doivent permettre d'améliorer la prise en charge des patients et de limiter le recours aux transferts à l'étranger pour certaines pathologies complexes. Parmi les principales acquisitions figure le système de chirurgie robotique installé à l'établissement hospitalier du 1er Novembre. Cette technologie apporte un niveau supplémentaire de précision dans les interventions complexes, grâce à une meilleure visualisation du champ opératoire et à un contrôle plus fin des mouvements. Le dispositif reste entièrement piloté par le chirurgien, qui conserve la maîtrise de l'intervention et des décisions médicales. Le robot agit comme un outil d'assistance permettant d'affiner les gestes et d'améliorer les conditions de réalisation de certaines opérations nécessitant une grande précision. Le diagnostic devrait également bénéficier prochainement d'un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Ce renforcement permettra notamment d'améliorer la détection et l'évaluation de plusieurs

pathologies, dont les cancers, en facilitant la localisation des lésions et l'appréciation de leur extension. Des éléments essentiels pour orienter le choix du traitement et réduire les délais de prise en charge. Dans le domaine de l'oncologie, l'établissement hospitalier spécialisé Emir Abdelkader d'El Hassi a, pour sa part, été doté de nouveaux accélérateurs de radiothérapie. Ces équipements devraient accroître les capacités de traitement et contribuer à réduire la pression sur les services spécialisés, ainsi que les délais d'attente pour les patients nécessitant ce type de soins.

Une carte sanitaire en pleine consolidation

Le renforcement des équipements s'accompagne d'une évolution de la carte sanitaire de la wilaya. Plusieurs infrastructures hospitalières ont été mises en service ces dernières années, à l'image de l'hôpital des brûlés, doté de 120 lits et disposant de services spécialisés en anesthésie-réanimation, chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, ainsi que dans la prise en charge des brûlures chez l'adulte et l'enfant. L'établissement hospitalier d'El Nedjma, à Sidi Chahmi, d'une capacité de 220 lits, ainsi que les structures de Gdyl et de Oued Tlélât, viennent également renforcer l'offre hospitalière. Plusieurs polycliniques et centres de santé de proximité sont, par ailleurs, en cours de réalisation. La santé de l'enfant bénéficie elle aussi de cette dynamique avec la réhabilitation et la modernisation de l'établissement

hospitalier spécialisé en pédiatrie et chirurgie infantile, destiné à améliorer les conditions de prise en charge des jeunes patients. Cette évolution intervient alors que le Centre hospitalo-universitaire d'Oran fait face à la nécessité de réorganiser une partie de son activité en raison de l'état de certains bâtiments, fortement affectés par leur ancienneté. Plusieurs services ont ainsi été transférés vers l'établissement hospitalier d'El Nedjma, notamment ceux des maladies infectieuses, de gastro-entérologie, de biologie et de néphrologie, ainsi que plusieurs services chirurgicaux. Ces transferts concernent près de 30 % de l'activité du CHU et s'effectuent avec les équipes médicales et chirurgicales concernées afin d'assurer la continuité des soins.

Vers une reconstruction du CHU

Au-delà de cette réorganisation, un projet de rénovation et de reconstruction de plusieurs structures du CHU a été soumis au ministère de la Santé. Le coût proposé est estimé à environ 3 500 milliards de centimes. L'opération pourrait être réalisée par étapes afin de préserver l'activité hospitalière pendant les travaux. Le projet prévoit également une nouvelle organisation du CHU autour de pôles médicaux et chirurgicaux spécialisés, ainsi qu'un pôle consacré à la mère et à l'enfant. Sa réalisation revêt un intérêt particulier pour Oran et les wilayas de l'Ouest, compte tenu du rôle régional joué par cet établissement dans la prise en charge des patients. Le développement du secteur repose toutefois autant sur les ressources humaines que sur les équipements. La formation et la qualification des personnels médicaux et paramédicaux demeurent indispensables pour assurer une utilisation optimale des nouvelles technologies. À travers ce renforcement progressif, Oran consolide ainsi ses capacités de diagnostic, de chirurgie et de traitement spécialisé, avec l'ambition de prendre en charge localement un nombre croissant de pathologies complexes et de conforter son statut de pôle sanitaire majeur de l'Ouest algérien.

ARZEW

Vaste programme de requalification des principaux axes urbains

Meriem B

La dynamique de modernisation urbaine se poursuit à Arzew avec l'achèvement des travaux de réfection et d'aménagement des voiries au centre-ville et leur prolongement vers les principaux axes de la façade maritime. L'opération s'étend notamment jusqu'à la route reliant le port de pêche au port de marchandises, un itinéraire stratégique qui dessert deux infrastructures portuaires majeures et constitue un axe important pour la circulation et l'activité économique de la ville.

Après le centre-ville, l'intervention gagne ainsi les principaux corridors de circulation longeant le littoral, avec l'ambition d'améliorer la fluidité du trafic et de renforcer la qualité des accès aux différents pôles d'activité. La remise à niveau de ces axes contribue également à améliorer l'image urbaine de la ville et à accompagner son développement à travers des infrastructures mieux adaptées aux flux de circulation.

Cette opération s'inscrit dans un programme d'aménagement plus large touchant plusieurs quartiers et espaces publics. Sur le littoral, au niveau de la plage El Manara, les travaux ont également démarré pour l'installation de plus de huit parasols et équipements destinés au repos. L'objectif est de renforcer les espaces de détente et d'offrir aux citoyens des conditions plus agréables pour profiter de la façade côtière.

Dans le quartier Akid Athmane, l'annexe locale fait, de son côté, l'objet d'une opération de requalification complète. Les travaux portent notamment sur la réhabilitation des places et des trottoirs, l'aménagement des espaces verts et des jardins, ainsi que sur différents travaux intérieurs et extérieurs visant à améliorer la fonctionnalité et l'environnement général de cet espace de proximité.

Le secteur de Carrière connaît également une transformation de son environnement urbain. Les travaux en cours prévoient la réalisation d'un espace de jeux pour enfants, parallèlement à la réfection des trottoirs et à la pose de barrières en acier inoxydable. Ces dernières doivent contribuer à sécuriser les abords de l'aire de jeux en empêchant les enfants d'accéder directement à la chaussée, tout en apportant une touche plus contemporaine à l'aménagement du secteur.

De la voirie aux espaces de détente, en passant par les équipements de proximité et les aménagements paysagers, les différentes interventions dessinent progressivement une nouvelle configuration des espaces urbains d'Arzew. Au-delà de leur dimension esthétique, ces chantiers répondent à des enjeux concrets de mobilité, de sécurité et de qualité du cadre de vie, notamment sur les axes les plus fréquentés et autour des espaces destinés aux citoyens. La poursuite de ces opérations traduit ainsi une volonté d'agir simultanément sur les infrastructures structurantes et sur les espaces de proximité, afin d'accompagner l'évolution de la ville et de rendre son environnement urbain plus fonctionnel, plus sûr et davantage en adéquation avec les besoins de ses habitants.

MASCARA

Mesures pour la fermeture des puits abandonnés



I. Yacine

Les mesures de prévention se renforcent dans la wilaya de Mascara face aux différents risques susceptibles de menacer la sécurité des personnes et des biens. Les puits abandonnés, les installations hydrauliques, les espaces forestiers et

les zones sensibles figurent parmi les principaux points concernés par les nouvelles dispositions engagées sur le terrain. La direction de l'hydraulique et les services agricoles ont ainsi reçu des instructions pour lancer un recensement des puits anarchiques et abandonnés à travers le territoire de la wilaya. Cette opération devra être menée en coordination avec les chefs de daïra et les présidents des Assemblées populaires communales, en prévision de leur fermeture. Les mesures annoncées concernent également la sécurisation des bassins et autres installations hydrauliques. La réalisation de barrières et de dispositifs de protection est prévue afin de réduire les risques d'accidents et de renforcer la sécurité des citoyens à proximité de ces ouvrages. Ce dispositif intervient parallèlement au suivi des conséquences des incendies ayant touché les forêts et les cultures agricoles. Les instructions relatives à la prise en charge des personnes affectées par ces sinistres doivent être appliquées, avec une accélération des procédures afin d'assurer leur accompagnement dans les meilleurs délais. Un plan global de surveillance des forêts, des zones sensibles et des installations stratégiques doit également être élaboré. L'objectif est de renforcer la coordination et les interventions préventives pour anticiper les risques, limiter le déclenchement et la propagation des incendies et faire face aux autres situations pouvant présenter un danger. Les interventions prévues comprennent la poursuite des opérations d'enlèvement des pneus usagés dans les espaces forestiers et urbains. Des campagnes de nettoyage et d'entretien des forêts doivent aussi être organisées avec la participation des services de la conservation des forêts, des daïras, des communes et de la direction de l'environnement, ainsi que des acteurs de la société civile et des citoyens. Le retrait des herbes et des végétaux secs aux abords des routes et dans les zones urbaines se poursuit également. L'ensemble de ces actions repose sur un renforcement du travail de terrain et de la coordination entre les différents services concernés, dans le cadre des mesures de prévention et de protection des personnes, des biens et du patrimoine forestier.

CHLEF

La culture numérique s'installe

B.H

La wilaya de Chlef a accueilli, samedi, une nouvelle étape du programme national « 7-77 pour l'autonomisation numérique ». Objectif affiché : ancrer la culture numérique chez les citoyens et leur permettre d'acquérir des compétences dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Organisée à l'initiative du ministère de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec Algérie Télécom et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, cette journée de formation s'est déroulée au centre de services de Mobilis, situé à la cité Bensouna de Chlef. Les ateliers portent notamment sur les nouvelles technologies et l'autonomisation numérique, avec des thématiques telles que l'intelligence artificielle (IA), la robotique, la cybersécurité, la pro-

tection des données personnelles et la sécurité des réseaux. Ils permettent également aux participants de découvrir différents outils numériques ainsi que les moyens de les utiliser dans leur vie quotidienne, leurs études et leur activité professionnelle.

Selon Yacine Chikhar, conseiller du président-directeur général (PDG) d'Algérie Télécom, cette session « réunit 200 inscrits de différentes tranches d'âge, désireux de développer leurs connaissances et compétences numériques, afin de renforcer leur culture numérique et de promouvoir un usage responsable des technologies et outils numériques ». Il a précisé que le programme « 7-77 pour l'autonomisation numérique », lancé en juillet dernier, compte actuellement 150 000 inscrits à l'échelle nationale, dont 1 400 participants ont déjà

suivi des formations en présentiel. Ces sessions portent notamment sur l'espace numérique, les dernières technologies et l'utilisation sûre et efficace des outils et applications d'intelligence artificielle. Les participants ont apprécié l'organisation de ces ateliers, qui se sont poursuivis jusqu'à l'après-midi, estimant qu'ils contribuent au développement des compétences numériques et à la découverte des dernières technologies en matière de communication et de numérisation.

À noter que cette session est la sixième du genre organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications depuis le lancement du programme en juillet dernier. Des sessions similaires ont déjà été organisées à Alger, Sétif, Annaba, Saïda et Oran, dans l'attente d'englober les autres wilayas du pays.

PATRIMOINE

Des ateliers pour préserver et valoriser l'habit traditionnel local

B.H

La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a lancé une série d'ateliers de formation consacrés à l'habit traditionnel local, afin de préserver ce patrimoine culturel et de promouvoir les vêtements traditionnels algériens. Ces formations s'inscrivent dans le cadre des orientations du ministère de tutelle relatives à la protection du patrimoine culturel national et à la préparation du Salon national de l'habitat traditionnel. Elles visent à valoriser le costume traditionnel chélifien

et à assurer sa transmission aux nouvelles générations. Au cours de cette semaine, un atelier consacré à la confection du costume traditionnel chélifien a été organisé sous l'encadrement d'une formatrice et artisane spécialisée, au profit de 12 participants. Placés sous le slogan « Un patrimoine que nous protégeons, un métier que nous soutenons, une authenticité que nous transmettons aux générations », les ateliers se poursuivront selon les inscriptions et le programme établi. Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des commerçants de vêtements traditionnels

pour préserver les différents éléments du costume chélifien, notamment la blouza chélifienne, le karakou local, le burnous et les tenues traditionnelles masculines.

Par ailleurs, dans le cadre du Concours national de l'artisanat et des métiers 2026, la Direction locale a organisé une réunion de coordination pour installer la commission de wilaya chargée de la sélection locale des participants. La sélection aura lieu le 29 septembre à la Maison de l'artisanat et des métiers de la cité Bensouna. Les artisans locaux sont appelés à participer massivement.

MOSTAGANEM

Sonelgaz raccorde sept établissements scolaires



R.M

À quelques jours de la rentrée scolaire 2026-2027, la wilaya de Mostaganem peaufine ses préparatifs. Sept nouveaux établissements scolaires viennent d'être raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz, a annoncé samedi la cellule de communication de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz. Une opération d'envergure qui traduit la mobilisation des moyens humains et matériels pour accompagner le secteur de l'Éducation nationale. Ces raccordements s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Ils visent, selon la même source, à accompagner le secteur de l'Éducation nationale « à travers la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires au raccordement des nouvelles infrastructures scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz ». L'objectif étant de permettre la mise en service de ces établissements dans les meilleures conditions dès le premier jour de l'année scolaire, et garantir un accueil optimal des élèves ainsi que des personnels éducatifs et administratifs. Dans le détail, l'opération a concerné plusieurs établissements répartis sur l'ensemble des cycles d'enseignement. Au niveau du primaire, deux nouvelles écoles situées dans les communes de Mazagran et de Stidia ont été raccordées aux deux réseaux — électricité et gaz. Une troisième école primaire, implantée dans la commune d'Achaacha, a quant à elle été alimentée en électricité. Pour le cycle moyen, l'opération a porté sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz des nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) des communes de Hassi Mameche et de Sidi Ali. Au cycle secondaire, les lycées de Touahria et de Kheireddine ont également été raccordés aux deux réseaux, afin d'assurer leur alimentation énergétique et leur mise en service dans de bonnes conditions dès le début de l'année scolaire, ajoute le communiqué. La même source souligne que ces opérations contribueront à réunir les conditions nécessaires à l'accueil des élèves ainsi que des personnels éducatifs et administratifs. Elles permettront également d'assurer la disponibilité des nouvelles infrastructures scolaires réalisées dans le cadre de la rentrée 2026-2027. Cette initiative de Sonelgaz s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement du secteur éducatif, à travers la mobilisation des équipes techniques et des moyens matériels nécessaires pour que chaque nouvel établissement soit opérationnel dès la reprise des cours. Avec ces sept raccordements, la wilaya de Mostaganem confirme sa volonté de renforcer son parc scolaire et d'offrir aux élèves des conditions de scolarisation conformes aux exigences de la rentrée 2026-2027.

L'ENSEIGNANT D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE, CHIKH BOUCHIKHI À CAPDZ : «Le pouvoir émirati est devenu un acteur chargé d'une mission qui dépasse les intérêts des Émirats»



Entretien réalisé par Chemseddine. B

Dans un entretien accordé à CapDz, Chikh Bouchikhi, enseignant d'histoire moderne et contemporaine, livre une lecture critique des recompositions géopolitiques qui traversent le monde arabe et l'Afrique. Revenant sur l'évolution des stratégies d'influence des grandes puissances, il estime que celles-ci ne visent plus seulement les régimes, mais tendent désormais à agir sur les sociétés elles-mêmes, en s'appuyant sur des relais régionaux.

Dans cette configuration, il considère que le pouvoir émirati aurait progressivement acquis un rôle dépassant les seuls intérêts d'Abou Dhabi. Il évoque notamment les crises en Libye, au Soudan et au Yémen, ainsi que les évolutions observées au Sahel, qu'il met en relation avec ce qu'il analyse comme une volonté de contenir l'Algérie. Il revient également sur la notion de « chaos créatif », associée à l'administration de George W. Bush et aux déclarations de sa secrétaire d'État Condoleezza Rice, avant d'évoquer la question de la normalisation avec Israël.

CapDz : Pour comprendre votre lecture du rôle actuel des Émirats dans la région, vous remontez à l'évolution historique des rapports de puissance dans le monde arabe. Pourquoi ce détour historique ?

Chikh Bouchikhi : Il faut effectivement replacer la situation actuelle dans son contexte historique. Le monde arabe a longtemps été une zone convoitée par les puissances coloniales traditionnelles. Après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont progressivement renforcé leur présence, notamment au Moyen-Orient, en prenant le relais de la Grande-Bretagne.

Certains États du Golfe se sont constitués dans ce contexte d'influence étrangère. Au fil des générations, une nouvelle classe dirigeante a émergé. Beaucoup de futurs dirigeants ont

été formés très jeunes à l'étranger, notamment dans des institutions britanniques. Cette formation a contribué à façonner leur vision politique et stratégique.

Mais le véritable changement intervient lorsque la stratégie ne consiste plus uniquement à influencer ou à diviser les dirigeants arabes, mais à agir directement sur les sociétés.

CapDz : Vous faites référence à une stratégie de déstabilisation des sociétés arabes et musulmanes ?

Chikh Bouchikhi : Oui. Pendant longtemps, les puissances étrangères ont cherché à diviser les dirigeants arabes. Cette stratégie a obtenu certains résultats, mais elle n'a pas produit l'effet stratégique et profond recherché.

Une nouvelle approche est ensuite apparue, fondée sur l'idée d'une recomposition des sociétés elles-mêmes. C'est dans ce contexte qu'est apparue, notamment sous l'administration de George W. Bush, la notion de « chaos créatif », associée aux déclarations de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice.

Nous avons malheureusement vu les conséquences de cette logique au cours des dernières décennies : des États fragilisés, des sociétés profondément divisées, des guerres civiles et des pertes humaines considérables. Des enfants, des femmes et des hommes en ont payé le prix, tandis que les divisions et la haine entre Arabes et musulmans se sont considérablement aggravées.

CapDz : Dans cette configuration, quel rôle attribuez-vous aux Émirats arabes unis ?

Chikh Bouchikhi : C'est précisément là que se situe, selon moi, le problème. Les Émirats font partie de l'espace arabe et de notre géographie. Je tiens donc à préciser que je ne parle pas du peuple émirati, mais du pouvoir et de ses orientations.

Depuis plusieurs années, le nom des Émirats apparaît cependant dans un certain nombre de dossiers de crise et de conflits qui

touchent le monde arabe et l'Afrique. Le Soudan est aujourd'hui plongé dans une situation dramatique. La Libye reste profondément déstructurée et le Yémen connaît également une situation extrêmement difficile.

Lorsque l'on observe ces différents théâtres, il est légitime de s'interroger sur le rôle joué par certaines puissances régionales et sur les intérêts qu'elles servent.

CapDz : Vous établissez également un lien avec la situation de l'Algérie. Sur quels éléments fondez-vous cette lecture ?

Chikh Bouchikhi : L'Algérie a essayé de développer des relations de coopération et d'investissement avec les Émirats. Mais parallèlement à cette volonté de coopération, nous avons observé, selon moi, des tentatives visant à contenir l'Algérie à travers son environnement africain, particulièrement son espace sahélien.

Il faut regarder ce qui se passe au Mali et dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. La présence et l'influence de certains acteurs régionaux dans ces espaces doivent être examinées avec attention.

La question que l'on doit alors poser est la suivante : pourquoi cette implication ? Est-ce réellement dans l'intérêt des Émirats ? Personnellement, je ne le pense pas.

CapDz : Vous utilisez une expression particulièrement forte en affirmant que le pouvoir émirati serait « chargé d'une mission ». Que signifie cette formule ?

Chikh Bouchikhi : Je considère que le pouvoir émirati est devenu un acteur chargé d'une mission qui dépasse les intérêts propres des Émirats. Nous sommes face à une évolution de la manière dont certaines puissances mondiales interviennent dans notre région. Elles n'ont plus nécessairement besoin d'agir directement. Elles peuvent s'appuyer sur des acteurs régionaux issus du même environnement culturel, parlant la même langue et appartenant au même espace arabe.

C'est ce qui rend cette stratégie particulièrement difficile à identifier. Lorsqu'une puissance étrangère intervient directement, son action est immédiatement perçue comme telle. Mais lorsqu'elle passe par des acteurs de la région, la lecture devient beaucoup plus complexe.

À mes yeux, le pouvoir émirati est aujourd'hui devenu un élément de cette dynamique, au service d'intérêts qui dépassent les frontières des Émirats, notamment américains et israéliens.

CapDz : Cette lecture permet-elle, selon vous, de mieux comprendre la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats ?

Chikh Bouchikhi : Il faut replacer cette décision dans une lecture stratégique beaucoup plus large. Nous ne sommes pas simplement face à un différend diplomatique entre deux États. Ce qui est en jeu, c'est la sécurité nationale de l'Algérie et son environnement géopolitique. Si des acteurs contribuent à créer des foyers de tension dans son voisinage ou à tenter de l'isoler à travers sa profondeur africaine, l'Algérie ne peut évidemment pas rester passive.

Il faut surtout éviter de réduire cette question à un conflit religieux, identitaire ou national. Ce n'est pas cela. Il s'agit d'un rapport de forces stratégique. L'Algérie doit comprendre la nature des mécanismes à l'œuvre, identifier les acteurs qui les portent et mesurer leurs conséquences sur sa sécurité et ses intérêts.

CapDz : Vous accordez également une place importante à la question israélienne dans votre analyse. Pourquoi ?

Chikh Bouchikhi : Parce que ce qui se joue aujourd'hui dans la région ne peut, à mon sens, être dissocié de la question de la normalisation avec Israël. Il faut considérer l'ensemble du processus. La fragmentation des sociétés, l'affaiblissement de certains États, les conflits internes et les rivalités régionales ne doivent pas être considérés comme des phénomènes isolés. Ils peuvent s'inscrire dans une stratégie plus globale de recomposition de la région. Et c'est là que se trouve, selon moi, l'un des objectifs essentiels : la normalisation avec Israël.

CapDz : Quel message souhaitez-vous finalement adresser à l'opinion publique algérienne ?

Chikh Bouchikhi : Il faut avant tout comprendre ce qui se joue, sans se laisser enfermer dans les lectures émotionnelles. Chaque Algérien doit regarder cette question à travers le prisme des intérêts nationaux et de la sécurité stratégique du pays.

Il faut également distinguer les peuples des pouvoirs. Je ne parle pas du peuple émirati. Je parle des politiques et des stratégies du pouvoir.

Nous sommes confrontés à une forme d'ingérence beaucoup plus sophistiquée, dans laquelle des acteurs régionaux peuvent être utilisés pour atteindre des objectifs définis par des puissances qui leur sont extérieures.

L'Algérie doit donc rester extrêmement vigilante. Elle doit comprendre les ressorts de cette stratégie, identifier ses relais et défendre ses intérêts avec lucidité. Car derrière les apparences et les discours, c'est bien la souveraineté des États, la stabilité des sociétés et l'équilibre stratégique de toute la région qui sont en jeu.

ALGÉRIE-ÉMIRATS ARABES UNIS

Les raisons d'une rupture

R. N

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis relève de la préservation de la sécurité nationale et de la défense des intérêts stratégiques de l'Etat, ont affirmé samedi des experts en relations internationales.

Selon ces spécialistes interrogés par l'APS, l'Algérie cherche à réaffirmer, dans un environnement marqué par des rivalités d'influence et des conflits hybrides, sa position de puissance d'équilibre, à préserver son autonomie stratégique et préserver sa profondeur géopolitique contre toute dynamique susceptible de compromettre la stabilité de la région.

"Il ne s'agit pas d'une simple crise diplomatique, mais d'un acte relevant de la sécurité nationale et de la défense des intérêts stratégiques de l'Etat", a déclaré le politologue et expert en questions géopolitiques et sécuritaires, Ahmed Mizab. Cette décision touche à la "doctrine de sécurité nationale" et confirme que l'Algérie "adopte désormais une approche plus globale de sa sécurité, intégrant les dimensions diplomatiques, informationnelles, économiques et géopolitiques dans la même matrice d'analyse stratégique", a-t-il soutenu.

Il a qualifié la décision de rompre les relations diplomatiques avec les Emirats de "l'une des mesures diplomatiques les plus importantes" prises par l'Algérie ces dernières années, estimant que cette décision "ne relève ni d'un différend circonstanciel ni d'une réaction politique ponctuelle".

Au contraire, "elle traduit une réévaluation stratégique globale des menaces pesant sur la sécurité nationale algérienne et sur son environnement géopolitique immédiat", a-t-il soutenu.

Pour le professeur Mizab, la mesure annoncée jeudi par le ministère des Affaires étrangères constitue, ainsi, "un message de dissuasion adressé à tous les acteurs régionaux" et signifie que l'Algérie "est prête à mobiliser l'ensemble des instruments de puissance de l'Etat pour protéger ses intérêts fondamentaux lorsque ceux-ci sont jugés menacés".

Un signal fort

Cette rupture constitue également un "signal fort" à destination de la communauté internationale et indique que l'Algérie "refuse toute tentative d'altération des équilibres qui structurent son environnement stratégique et qu'elle considère la stabilité de l'Afrique du Nord et du Sahel comme une composante indissociable de sa propre sécurité nationale", a-t-il mentionné.

Le politologue relève l'existence d'une compétition croissante autour du contrôle des espaces d'in-



fluence en Afrique du Nord, dans le Sahel et sur les axes stratégiques reliant la Méditerranée à l'Afrique subsaharienne. La décision d'Alger de couper les ponts avec Abou Dhabi "met en évidence l'émergence de nouvelles lignes de fracture géopolitiques dans la région", a-t-il ajouté.

Le facteur déterminant résiderait, selon lui, dans la convergence de plusieurs dossiers régionaux où les visions des deux pays sont apparues de plus en plus incompatibles.

"Cette divergence ne concerne pas seulement des positions diplomatiques, mais touche également aux mécanismes de gestion des crises régionales, aux équilibres sécuritaires et aux rapports de force qui structurent aujourd'hui l'Afrique du Nord et le Sahel", a-t-il détaillé. "Dès lors, l'Algérie est arrivée à la conclusion que certaines dynamiques avaient franchi un seuil critique et qu'elles pouvaient avoir des répercussions directes sur ses intérêts vitaux", a-t-il souligné.

De son côté, l'expert en relations internationales et en géopolitique, Dr Arslan Chikhaoui, a pointé du doigt "le jeu trouble des Emirats, à travers une diplomatie toxique parallèle, à l'ère de la recomposition de la cartographie géopolitique et géoéconomique de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en particulier".

Il a estimé que les principales raisons de cette rupture entre Alger et Abou Dhabi s'articulent autour des ingérences dans les affaires internes de la région.

Selon cet expert, les Emirats sont accusés d'apporter "un soutien actif à des organisations malveillantes" et de "soutenir politiquement et financièrement des campagnes médiatiques de désinformation et d'intox ayant pour objectif de ternir l'image de l'Algérie et de créer un climat interne social délétère".

L'Algérie tient à sa souveraineté

"Bien que de taille minuscule dans la région, les Emirats utilisent leur puissance financière pour jouer

de leur influence et de leur poids au-delà de leurs frontières", a-t-il affirmé, citant, à titre d'exemple, son implication dans des conflits régionaux, entre autres, au Soudan, en Libye, au Mali et en Somalie.

"Par une politique étrangère interventionniste, Abou Dhabi provoque des frictions avec plusieurs nations dont l'Algérie et qui, présentement, a pour conséquence la rupture de relations diplomatiques", a-t-il ajouté.

Abondant dans le même sens, le professeur en Sciences politiques et relations internationales, Idris Attia, a déploré l'attitude du régime d'Abou Dhabi qui "ne connaît pas ses limites, ni tient compte des règles de bon voisinage et de relations de fraternité", soutenant que la décision de l'Algérie "n'est pas une surprise" ou "un acte isolé", mais "l'aboutissement d'un long processus d'accumulation de tensions et de différends".

Il a accusé, dans ce contexte, ce régime d'"œuvrer directement à l'encontre des intérêts stratégiques de l'Algérie dans de nombreux dossiers", notamment au Sahel et au Maghreb. "Faisant preuve de sagesse, l'Algérie a accordé aux Emirats le temps nécessaire pour revoir sa stratégie et sa politique, mais en vain", a-t-il regretté, affirmant que cette rupture signifie que "toutes les voies diplomatiques ont été épuisées".

"Nous sommes passés de l'étape de la gestion du conflit par les voies diplomatiques à celle de la redéfinition de la relation sous le prisme de la préservation de la souveraineté nationale et des intérêts stratégiques du pays", a-t-il conclu.

La décision prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis a fait la Une des titres de la presse nationale paraissant samedi, et qui ont souligné le caractère souverain de cette décision visant à préserver les intérêts suprêmes du pays.

Sous le titre "Alger acte la rupture avec Abou Dhabi", le quotidien

El-Moudjahid souligne que cette décision est intervenue "après des mois de retenue et de nombreuses mises en garde", tout en rappelant les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de ses entretiens périodiques avec les médias nationaux, quand il affirmait que "partout où il y a des conflits, l'argent de cet Etat (les Emirats) est présent, au Mali, en Libye et au Soudan. Nous les considérons toujours comme des frères, nous prions Dieu de les ramener sur le droit chemin", insistant sur le fait que "l'Algérie n'a pas cherché l'escalade verbale".

Soutient de la presse nationale

Le journal est également revenu sur "la stratégie du chaos" exécutée par les Emirats dans plusieurs régions à travers le monde, reprenant à cet effet les réactions de la classe politique nationale qui soutient cet "acte diplomatique et décision souveraine" de l'Algérie. Pour sa part, le quotidien Horizons a interviewé l'universitaire Azzedine Nemiri, qui a qualifié les Emirats de "cancer de la nation arabe", un pays ayant "tenté d'influer l'ensemble de la région où le rôle de l'Algérie prend de l'ampleur en tant que puissance et acteur majeur dans le Grand Sahara et au Sahel".

Sous le titre "Alger ferme la porte à Abou Dhabi", le quotidien El Watan est revenu, lui aussi, avec une analyse sur les motivations objectives et les répercussions stratégiques, politiques et commerciales de la décision de rupture des relations avec les Emirats, notant que "la formulation employée par la diplomatie algérienne situe la décision dans un processus et non dans une réaction à un épisode isolé".

Les relations tendues entre les deux pays, souligne El Watan, relèvent "d'un contentieux aux ramifications dépassant le registre diplomatique", citant, en outre, le soutien accordé par les Emirats au Mouvement terroriste "MAK", ainsi que "l'affaire de l'homme d'affaires algérien et justiciable, Ayoub Ais-

siou, les Emirats ayant intervenu en Espagne pour empêcher son extradition vers l'Algérie".

La publication s'est également intéressée à la manière avec laquelle "la stratégie émiratie redessine son influence néfaste" du Maghreb à la Corne d'Afrique en passant par le Sahel jusqu'à la Mer Rouge, en pesant sur plusieurs théâtres de crises", notant ainsi "le rapprochement" de la position émiratie de celle makhzen en ce qui concerne la question du Sahara occidental. A cela s'ajoute, "le renforcement des relations économiques et sécuritaires entre les Emirats et le Makhzen au moment où un rapprochement militaire entre Rabat et Tel-Aviv est également mis en marche".

L'Etat toxique remis à sa place

Pour le Quotidien d'Oran, l'Algérie n'a fait que "répliquer aux agressions émiraties", en optant pour la rupture des relations diplomatiques, tandis que Le Soir d'Algérie a titré "L'Etat toxique remis à sa place", rappelant les propos du président République sur "l'action déstabilisatrice (des Emirats) contre l'Algérie et plusieurs Etats de la région", notamment sa récente déclaration quand il avait souligné que "Là où ils mettent les pieds, le sang coule".

Pour sa part, le journal El Massa a évoqué "les nombreux épisodes de provocations et les agissements émiratis hostiles, au moment où l'Algérie a fait montre de retenue et d'un sens élevé de responsabilité", relevant que la décision de rupture des relations diplomatiques "n'a pas été prise de manière prompt, mais elle est la conséquence d'une succession de conflits politiques, économiques, régionaux et sécuritaires". A ce propos, nombre de dossiers corroborant la thèse déstabilisatrice des Emirats ont été publiés par le quotidien El-Khabar, citant notamment "le financement de campagnes médiatiques visant à semer la division entre les Algériens et les liens entretenus avec le « MAK », ainsi que les manœuvres émiratis dans la région du Sahel, qui représente un ancrage sécuritaire pour l'Algérie". De son côté, le quotidien Echaab a relevé que "la patience est épuisée, la leçon est finie et le complot est démasqué", mettant l'accent sur les positions de la classe politique nationale qui soutient unanimement cette décision, qualifiée de "ferme et de nature à mettre fin au plan hostile à l'Algérie". Dans le même sillage, le quotidien Echourouk s'est félicité de "l'élimination de la tête pensante des maux et des complots", précisant qu'il ne s'agit pas d'"une décision brusque ou d'un orange d'été dans le ciel de la diplomatie arabe, mais de l'issue irréversible d'un long processus de discorde entre deux capitales aux choix opposés".

ATTAQUES DE DRONES CONTRE UN OLÉODUC EN ARABIE SAOUDITE

L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté

R. N

L'Algérie a condamné et dénoncé, samedi, avec la plus grande fermeté les attaques de drones qui ont ciblé l'oléoduc Est-Ouest dans les

régions de Riyadh et Médine dans le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie considère cette odieuse attaque comme une vio-

lation flagrante de la souveraineté du Royaume, une menace à sa sécurité et à sa stabilité et une atteinte à ses capacités et ses infrastructures économiques", précise le communiqué.

"L'Algérie réitère sa pleine so-

lidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, et réaffirme son soutien aux mesures qu'il prendra pour protéger sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale", conclut la même source.

ELECTIONS LOCALES

Le FLN promet de renforcer la présence des jeunes et les femmes sur ses listes

R. N

Le secrétaire général du parti du Front de Libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a souligné, samedi à Alger, la nécessité d'assurer une présence qualitative des jeunes et des femmes sur les listes du parti lors des élections locales prévues le 28 novembre prochain. S'exprimant lors d'une rencontre avec les superviseurs de l'opération d'examen

des dossiers de candidature au niveau des mouhafadate, M. Benmbarek a mis en avant l'importance des prochaines élections locales, précisant qu'il s'agit d'une "grande responsabilité nationale qui commence dès le choix des candidats", d'où la nécessité d'assurer "une présence qualitative des jeunes et des femmes sur les listes du parti". Il a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de "choisir des candidats compétents, à la hauteur de la responsabilité, ouverts

au dialogue et capables de répondre aux préoccupations des citoyens à travers l'élaboration de programmes efficaces et la recherche de solutions adéquates". Evoquant sa rencontre avec le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, le Secrétaire général du parti du FLN a indiqué avoir présenté une série de "propositions constructives" concernant la prochaine échéance électorale.

ÉLECTIONS LOCALES

Les responsables du RCD, Jil Jadid et de TAJ reçus à l'ANIE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, samedi à Alger, la présidente du parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres consultatives menées par l'ANIE avec les différentes formations politiques,

en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, samedi à Alger, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, ainsi que la délégation l'accompagnant, en présence de

membres du Conseil de l'ANIE. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres consultatives menées par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu,

jeudi à Alger, le président du parti Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, et la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la série de consultations menées par l'ANIE avec les différentes formations politiques, en vue de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévue le 28 novembre prochain.

CANDIDATS ADMIS AU CONCOURS DE RECRUTEMENT À L'ÉDUCATION

Le choix des établissements se fera via la plateforme numérique

R. N

Le ministère de l'Education nationale a indiqué, samedi dans un communiqué, que le choix des établissements éducatifs par les candidats admis aux concours de recrutement sur titres pour l'accès aux grades d'enseignants, organisés au titre de l'année 2025, se fera exclusivement via la plateforme numérique dédiée à cet effet. « Dans le cadre de la finalisation des procédures relatives aux concours de recrutement sur titres pour l'accès aux grades d'enseignants, organisés au titre de l'année 2025, le ministère informe l'ensemble des candidats définitivement admis à ces concours que, dans le souci de consacrer le principe de totale transparence et de garantir l'égalité des chances dans le traitement et la répartition des postes vacants sur la base du clas-

sement par ordre de mérite, le choix des établissements éducatifs souhaités pour l'affectation se fera exclusivement via la plateforme numérique dédiée à cet effet, accessible via le lien : <https://concours.onec.dz>", lit-on dans le communiqué. Le ministère précise en outre que « les candidats admis, titulaires d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur d'État pour l'enseignement secondaire et d'une licence pour l'enseignement moyen et primaire, qui occupent un emploi ou un poste de travail, doivent télécharger les documents disponibles via leurs comptes sur la plateforme numérique, les signer et les faire authentifier par les services de la commune, puis les téléverser via le même compte au plus tard le 13 septembre 2026 ». Les 14 et 15 septembre 2026, les concernés doivent choisir et classer selon leurs vœux les établissements éducatifs dans les-

quels ils souhaitent être affectés. Le 17 septembre, ils pourront consulter les établissements auxquels ils auront été affectés, après le traitement automatisé de leurs choix en fonction de leur classement par ordre de mérite et des postes vacants annoncés par les services des directions de l'éducation. Ils rejoignent les établissements éducatifs d'affectation le 20 septembre 2026 pour la signature des procès-verbaux d'installation. Compte tenu de l'extrême importance de cette opération, en lien direct avec la rentrée scolaire 2026-2027, le ministère a appelé les concernés à "respecter scrupuleusement ces dispositions", soulignant "la nécessité d'un suivi personnel et rigoureux pour parachever toutes les procédures dans les délais impartis et garantir ainsi que l'opération d'affectation se déroule dans les meilleures conditions", conclut le communiqué.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA À VIENNE

L'Algérie veut renforcer la coopération internationale

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, participera, à partir de lundi prochain à Vienne (Autriche), aux travaux de la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), indique samedi

un communiqué du ministère. La participation de l'Algérie à cet important rendez-vous international, prévu du 14 au 18 septembre courant, s'inscrit dans le cadre du renforcement de sa coopération avec l'AIEA, de l'échange d'expertises et d'expériences et de la mise à profit des programmes de coopération technique, de formation

et de transfert de connaissances, outre l'examen de nouvelles perspectives de partenariat dans les domaines des utilisations pacifiques de la technologie nucléaire, précise la même source. Cette participation constitue également une occasion pour suivre les évolutions scientifiques et technologiques dans le domaine nucléaire,

renforcer les capacités nationales et élargir les domaines de coopération internationale et africaine, de manière à soutenir les efforts de développement national et à favoriser les applications pacifiques de la technologie nucléaire, notamment dans les domaines scientifique et médical ainsi que dans d'autres secteurs connexes.

INTEMPÉRIES

À ILLIZI

Prise en charge des dégâts causés aux routes

La wilaya d'Illizi a détenu d'un programme spécial d'urgence doté d'une enveloppe financière dépassant 1,4 milliard DA en vue de la prise en charge des dégâts causés par les dernières intempéries ayant touché cinq axes routiers, at-on avisé auprès du directeur des travaux publics, M. Amar Kouider.

Ce responsable a précisé que le programme d'urgence vise à traiter les dégâts causés par les intempéries enregistrées durant les mois d'avril et mai derniers, notamment des routes nationales et de wilayas endommagées par le flux des oueds en crue. Les opérations programmées comprennent, la RN-54 sur une distance de 22 km, ainsi que plusieurs tronçons de la RN-03 relataient la commune d'Illizi au nord de la wilaya. Les dégâts recensés seront pris en charge particulièrement sur le tronçon distant de 15 km du siège de la wilaya ainsi que la RN-3B conduisant à la localité frontalière de Tarat à travers la réalisation de nouveaux lits d'oueds, le confortement des berges et la réhabilitation d'une partie de la couche de roulement détériorée.

INTEMPÉRIES

Poursuite des

mesures préventives en prévision de l'automne

La mise en œuvre de l'ensemble des mesures préventives et d'anticipation en prévision des intempéries attendues à la fin de l'été et au début de l'automne se poursuit à travers les wilayas du pays, indique samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, lors de sa dernière réunion de coordination avec les walis de la République, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité d'adopter toutes les mesures préventives et d'anticipation et de rehausser le niveau de préparation en prévision des intempéries attendues à la fin de l'été et au début de l'automne, les wilayas poursuivent la mise en œuvre de plusieurs mesures sur le terrain", précise la même source. Dans ce cadre, "les réunions de coordination se poursuivent avec la participation des différents services et organismes concernés, afin de suivre le niveau de préparation, d'identifier les points noirs, d'arrêter les plans d'intervention et de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires", ajoute le communiqué.

FACE AU COMLOT CRIMINEL À L'ORIGINE DES INCENDIES

Des enquêtes montrent la grande réactivité des services de sécurité



R. N

Les services de sécurité compétents ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une remarquable efficacité dans les enquêtes menées pour démanteler le complot criminel qui a récemment visé l'Algérie. Ils ont identifié et arrêté en un temps record les personnes impliquées dans les incendies de forêt qui ont touché plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays.

Tandis que les équipes de protection civile luttent sans relâche contre les flammes et portaient secours aux citoyens, les services de sécurité et la justice ont été simultanément mobilisés avec détermination pour déterminer

les causes de ces incendies. La rapidité de la réaction face à ces incendies témoigne de la vigilance et de la réactivité exemplaires des différentes institutions et agences de l'État, sous l'égide des plus hautes autorités du pays.

Le 30 août, le Président de la République, Commandant suprême des Forces armées et Ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a réuni de hauts responsables militaires et civils afin d'examiner les mesures à prendre suite aux incendies. Lors de la réunion, il a ordonné la modification du code pénal afin d'y inclure la peine de mort pour les auteurs d'incendies criminels, soulignant fermement que « quiconque pense que la loi ne sera pas appliquée doit savoir que la

société et la justice le tiendront responsable ». La veille de cette réunion, lors d'une visite à l'hôpital des grands brûlés Dr. Said Chibane de Zeralda pour s'enquérir de l'état de santé des personnes évacuées des wilayas sinistrées, le Président a confirmé la présence d'éléments criminels à l'origine des incendies et annoncé l'ouverture d'enquêtes. La gravité de la situation a nécessité une opération de terrain immédiate et intensive menée par divers services de sécurité et autorités judiciaires. Les enquêtes n'étaient pas de simples procédures de routine, mais reposaient sur des plans de sécurité rigoureux et des techniques modernes de surveillance et d'analyse, utilisant des caméras de surveillance et des enregistrements vidéo, ainsi que sur l'activation de systèmes de renseignement et d'intervention rapide suite aux signalements des citoyens. Cette action rapide et organisée a porté ses fruits en un temps record. Les enquêtes approfondies ont permis de mettre au jour les mobiles criminels de plusieurs incendies et ont conduit à l'arrestation de nombreuses personnes impliquées. Il a été établi que certains de ces individus agissaient pour le compte d'organisations et de partis cherchant à déstabiliser l'Algérie. Ils ont été poursuivis pour sabotage, délit de mise en danger de vies humaines, de la sécurité et des biens, ainsi que pour incendie volontaire de forêt domaniale. Parmi les éléments de preuve les plus importants recueillis lors de l'enquête figurait une vidéo montrant un individu mettant le feu au site de l'incendie et jetant des pierres sur les pompiers qui tentaient d'éteindre les flammes. Cet individu a également exprimé sa sympathie pour l'organisation terroriste MAK. La rapidité avec laquelle les autorités compétentes ont remonté la piste de ces crimes et en ont établi les détails, ainsi que la mobilisation de toutes les institutions de l'État pour faire face à cette situation dans une parfaite coordination, constituent un message rassurant pour le peuple algérien : la protection de ses vies et de ses biens demeure la priorité absolue, et quiconque osera lui nuire ou menacer la sécurité et la stabilité du pays sera poursuivi en justice. Ainsi, cette réaction décisive de toutes les institutions et

services de l'État a prouvé que la protection des ressources nationales est une ligne rouge et que la justice reste vigilante face à tout acte de sabotage et de criminalité. De son côté, le peuple algérien, dans toute sa diversité, a exprimé sa satisfaction et sa fierté face aux résultats obtenus, tant sur les réseaux sociaux que par sa mobilisation sur le terrain, en apportant son aide aux services de la Protection civile et aux membres de l'Armée nationale populaire pour lutter contre les incendies, et en témoignant d'une large solidarité envers les personnes touchées. Lors d'un Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche dernier, le Président a salué l'élan de solidarité des Algériens, au pays comme à l'étranger, envers leurs compatriotes victimes des incendies de forêt. Il a affirmé qu'ils offraient « l'image la plus éclatante d'une Algérie unie et victorieuse ». Le peuple algérien a également démontré qu'il forme un seul et même tissu social qui se renforce dans l'adversité, et que son unité indéfectible et étroite « restera à jamais un rempart infranchissable contre toutes les épreuves et crises », comme le soulignait le magazine « El Djéich » dans son éditorial de septembre. La publication notait par ailleurs que « plus la cohésion sociale est forte, plus l'unité de la société est grande et plus les liens de confiance entre les citoyens et les institutions de l'État sont solides, plus le pays est à même de préserver sa stabilité et de protéger sa souveraineté nationale ». Grâce à l'unité nationale, la vie reprend progressivement son cours dans les zones sinistrées. Lors de sa dernière réunion, le gouvernement s'est concentré sur le rétablissement complet des réseaux essentiels, notamment l'électricité, le gaz, l'eau, les lignes fixes et mobiles, et l'accès à Internet. Il a également abordé la question de la réouverture de toutes les routes endommagées ou fermées par les incendies et s'est attelé à la réhabilitation des autres infrastructures publiques touchées, en particulier les écoles.

Parallèlement, le processus d'indemnisation des personnes touchées par les incendies se poursuit, avec une date limite fixée au 15 septembre, conformément aux directives du Président.

EDITO

Wassila. B

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis n'est pas une simple péripétie de politique étrangère. Elle constitue, comme l'ont souligné les experts en relations internationales, un acte relevant pleinement de la sécurité nationale et de la défense des intérêts stratégiques de l'État.

Dans un environnement marqué par des rivalités d'influence et des conflits hybrides, l'Algérie réaffirme ainsi sa position de puissance d'équilibre, préserve son autonomie stratégique et protège sa profondeur géopolitique contre toute dynamique susceptible de compromettre la stabilité régionale. Le politologue Ahmed Mizab le dit sans détour : il ne s'agit « ni d'un différend circonstanciel ni d'une réaction politique ponctuelle », mais d'une « réévaluation stratégique globale des menaces » pesant sur l'Algérie et son environnement immédiat.

Cette décision touche à la doctrine même de sécurité nationale de l'Algérie, qui adopte désormais une approche glo-

bale intégrant les dimensions diplomatiques, informationnelles, économiques et géopolitiques dans une même matrice d'analyse stratégique. En coupant les ponts avec Abou Dhabi, l'Algérie adresse un message de dissuasion à tous les acteurs régionaux : elle est prête à mobiliser l'ensemble des instruments de sa puissance pour protéger ses intérêts fondamentaux lorsqu'ils sont menacés. C'est également un signal fort à la communauté internationale, celui d'un État qui refuse toute tentative d'altération des équilibres structurant son environnement stratégique et qui considère la stabilité de l'Afrique du Nord et du Sahel comme une composante indissociable de sa propre sécurité.

Les raisons de cette rupture sont documentées et accablantes. L'expert Arslan Chikhaoui pointe « le jeu trouble des Émirats » et leur « diplomatie toxique parallèle », leurs ingérences dans les affaires internes de la région, leur soutien actif à des organisations malveillantes et leur financement de campagnes de désinformation visant à ternir l'image de l'Algérie. Abou Dhabi, bien que de taille minuscule, utilise sa puissance financière pour jouer de son influence au-delà

de ses frontières, s'impliquant dans les conflits au Soudan, en Libye, au Mali et en Somalie. Le professeur Idris Attia rappelle que ce régime « ne connaît pas ses limites » et œuvrait directement contre les intérêts stratégiques algériens au Sahel et au Maghreb. Faisant preuve de sagesse, l'Algérie lui a accordé le temps nécessaire pour revoir sa stratégie, mais en vain : toutes les voies diplomatiques ont été épuisées.

La presse nationale, unanime, salue un acte souverain et courageux. El-Moudjahid souligne une décision intervenue « après des mois de retenue et de nombreuses mises en garde », Le Soir d'Algérie titre « L'État toxique remis à sa place », tandis qu'Echaab proclame que « la patience est épuisée, la leçon est finie et le complot est démasqué ». La classe politique nationale soutient unanimement cette rupture, qualifiée de ferme et de nature à mettre fin au plan hostile contre l'Algérie. En passant de la gestion du conflit par les voies diplomatiques à la redéfinition de la relation sous le prisme de la préservation de la souveraineté nationale, l'Algérie ne fait que répliquer aux agressions émiraties et défendre, avec détermination, les intérêts suprêmes de son peuple.

FRANCE

Un train déraille dans le nord-ouest, 44 blessés



Le déraillement d'un train vendredi soir dans le nord-ouest de la France a fait 44 blessés dont une jeune femme évacuée "en urgence absolue", ont indiqué les autorités locales dans un nouveau bilan.

Un bilan faisait auparavant état de 22 blessés.

Le déraillement du train régional dépendant des villes de Rouen et Caen, en Normandie, a eu lieu vers 19H45 (17H45 GMT) au niveau de la commune de Cléon et a nécessité la mobilisation de 130 pompiers, cinq équipes médicales et 80 véhicules.

Une passagère de 18 ans a été "évacuée en urgence absolue" par hélicoptère vers l'hôpital et 43 autres personnes ont été prises en charge "en urgence relative", a annoncé le procureur de Rouen, Sébastien Gallois.

La police judiciaire a été saisie d'une enquête, a indiqué M. Gallois. Des "dépistages" d'alcool et de stupéfiants sur le conducteur du train se sont révélés "tous négatifs", a souligné le magistrat. Les causes de l'accident n'étaient pas connues vendredi soir. "L'enquête va être longue", a prévenu la procureure adjointe, Marie-Valérie Albert, lors d'un point presse.

SYRIE

L'entité sioniste bombarde la zone d'Aïn al-Shaara

L'entité sioniste a bombardé à l'artillerie, samedi, la zone d'Aïn al-Shaara, près de la localité de Beit Jinn, dans la banlieue de Damas.

Selon l'agence de presse syrienne SANA, un obus tiré par l'armée de l'entité sioniste était tombé dans des terres agricoles. Aucun blessé n'a été signalé. Vendredi, les mêmes forces avaient également bombardé à l'artillerie les environs de la ferme de Beit Jinn, dans la campagne ouest de Damas, ainsi que les environs de la colline de Bat Al-Warda, près de la ville de Beit Jinn.

L'entité sioniste continue de violer l'accord de désengagement de 1974 à travers des incursions répétées dans le sud de la Syrie, ainsi que des perquisitions de domiciles, des arrestations de civils et des tirs d'artillerie. La Syrie appelle régulièrement la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à contraindre l'entité sioniste à se retirer complètement du territoire syrien.



FRAPPE SIONISTE À KHAN YOUNÈS

Neuf Palestiniens blessés, dont des enfants

Neuf citoyens palestiniens, dont des enfants, ont été blessés samedi lors d'une attaque menée par les forces d'occupation sionistes contre un groupe de citoyens à Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, les blessés ont été transférés à l'hôpital de campagne d'Al-Mawasi, relevant du Crois-

sant-Rouge palestinien, où ils ont reçu les premiers soins ainsi que les traitements médicaux nécessaires.

Leur état de santé fait l'objet d'un suivi afin de s'assurer de leur stabilisation, ajoute la même source.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre

2023, s'est alourdi à 73.783 martyrs et 174.738 blessés, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.

Les mêmes sources ont également indiqué que plusieurs victimes se trouvent toujours sous les débris, les équipes de secours et de sauvetage étant dans l'incapacité de les atteindre.

PHILIPPINES

Le bilan de l'incendie du ferry passe à 76 morts

Les opérations de recherche menées à bord d'un ferry philippin ravagé par un incendie ont permis de découvrir 41 nouveaux corps, portant à 76 le nombre total des victimes, ont indiqué samedi les garde-côtes locaux.

Les dépouilles seront acheminées vers un port de la station balnéaire de Coron, dans la province de Palawan, a déclaré la porte-parole

des garde-côtes, Noémie Cayabyab, dans un communiqué.

Un bilan précédent faisait état de 35 morts et 54 disparus. Le ferry, parti de Manille, avait pris feu au large de la ville de Coron, une destination touristique très prisée. D'après la liste des passagers, 134 personnes -117 passagers et 17 membres d'équipage- se trouvent à bord du navire. Deux passagers ont par la suite déclaré

aux autorités qu'ils n'étaient pas montés à bord.

Le ferry est un moyen de transport très utilisé pour se déplacer à travers l'archipel des Philippines.

En raison des intempéries, d'un mauvais entretien des navires et d'une application insuffisante des règles de sécurité, des accidents maritimes se produisent de temps à autre.

DRAME

DE BUKAVU

L'UNICEF

tire la sonnette d'alarme sur le sort des enfants



L'UNICEF a exprimé sa profonde inquiétude après les incendies qui ont touché deux écoles primaires à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), faisant au moins 26 morts parmi les enfants et 25 blessés, selon un communiqué de l'organisation.

L'incendie, survenu le 10 septembre dans les quartiers de Furaha et Ujamaa, a également touché des habitations.

Les enfants blessés reçoivent actuellement des soins médicaux, selon l'UNICEF.

Dans une déclaration publiée vendredi, John Agbor, représentant de l'UNICEF en RDC, a présenté ses condoléances aux familles des victimes et exprimé la solidarité de l'organisation avec les enfants, les familles et les communautés affectées.

Au-delà des victimes et des dégâts matériels, l'UNICEF alerte sur les conséquences psychologiques du drame pour les enfants, dans une région déjà confrontée aux conflits armés et à l'insécurité.

"L'impact de l'incendie sur les enfants est durable", a déclaré John Agbor, évoquant notamment la destruction d'habitations et d'écoles.

L'UNICEF travaille avec ses partenaires afin de fournir un soutien en matière de santé mentale et psychosociale aux enfants, notamment aux élèves, ainsi qu'aux membres des communautés affectées.

L'Organisation prévoit également de soutenir l'accès à l'éducation afin que les élèves concernés puissent poursuivre leur année scolaire malgré les conséquences de l'incendie.

Onze enfants qui avaient été séparés de leurs parents ont par ailleurs été réunis avec leurs familles, a annoncé l'UNICEF vendredi.

Le drame intervient alors que Bukavu et plusieurs autres zones du Sud-Kivu restent confrontées à une situation sécuritaire et humanitaire difficile.

L'organisation indique qu'elle poursuivra son travail avec ses partenaires afin d'accompagner les enfants, les familles et les communautés touchées et de favoriser la continuité de la scolarité.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ

L'Algérie atteint les 29 médailles, dont 7 en or



L'Algérie a porté sa moisson à 29 médailles, dont 7 en or, 9 en argent et 13 en bronze, à l'issue de la deuxième journée des Championnats d'Afrique 2026, qui se déroulent à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la participation des catégories seniors, juniors, cadets et espoirs.

Chez les seniors, Celia Ouikene (-50 kg), Louiza Abouriche (-55 kg) et Karima Mekkaoui (-68 kg) ont remporté les médailles d'or des épreuves de kumité dames.

Ayoub Anis Hallas (-67 kg), Hocine Daihi (+84 kg), Saber Ben Makhlof, en kata individuel hommes et Chaima Oudira (+68 kg) ont décroché les médailles d'argent, tandis que Faleh Meddoun (-84 kg) s'est adjugé la médaille de bronze. Ce bilan s'ajoute aux deux médailles de bronze remportées lors de la journée inaugurale par Narimane Dahleb en kata individuel dames et Khadidja Ghlam en kumité dames des moins de 61 kg.

Chez les cadets, Rahel Mohamed Rayane et Rayane Zaid El Mal ont remporté deux mé-

dailles d'or, tandis qu'Akou Massila, Hocine Sirine, Kheirat Anis et Diaa Mehdi ont décroché quatre médailles d'argent. Assim Lassaad et Kadour Malak ont, pour leur part, obtenu les médailles de bronze.

Dans les catégories juniors filles, Nassif Melissa a remporté l'or en kumité (-48 kg) et Amzadat Melissa celui des -59 kg, alors qu'Yayou Yasser a décroché l'argent dans la catégorie des -68 kg. En kata, l'Algérie a remporté quatre médailles de bronze, grâce à Baraa El Arifi en kata individuel juniors filles et Berhal Mehdi en kata individuel juniors garçons, ainsi qu'aux deux par équipes juniors filles et garçons.

L'Algérie a également ajouté quatre médailles de bronze en kumité, par l'intermédiaire de Hocine Letissa dans la catégorie des -53 kg, Rezoukallah Sirine dans celle des -66 kg et Hichour Douaa chez les juniors filles (+66 kg), ainsi que Rezigini Adam chez les juniors garçons (-76 kg).

Ainsi, le bilan global de la sélection algérienne à l'issue de la deuxième journée s'élève à 29 médailles, réparties en 7 médailles d'or, 9 d'argent et 13 de bronze.

Les Championnats d'Afrique de karaté se dérouleront jusqu'au 13 septembre à Alger, avec la participation des catégories seniors, juniors, cadets et espoirs. Les éliminatoires de la catégorie espoirs sont prévus ce samedi, suivis des finales dans l'après-midi. Les épreuves par équipes seniors auront lieu dimanche.

BASKET-BALL

Le CSM Oran montre un visage prometteur pour ses débuts

La direction du CS Mordjane Oran a salué, samedi, la prestation jugée "encourageante" de son équipe, malgré la défaite concédée vendredi face au MC Alger (66-52), à la salle omnisports "La Lofa" d'Oran, à l'occasion de sa première sortie officielle en Division Excellence de basket-ball (messieurs).

La même source a notamment mis en avant "la détermination et la combativité" annoncées par les joueurs oranais face à l'un des clubs les plus expérimentés de l'élite nationale, parvenant à rivaliser avec leurs adversaires lors d'une bonne partie de la rencontre.

Les responsables de la formation oranaise ont expliqué cette défaite notamment par la "manque d'expérience" de leurs joueurs, qui ont fini par céder dans les moments décisifs de la partie.

Malgré ce revers, cette première apparition en Division Excellence a permis au CSM Oran de montrer des dispositions encourageantes et de confirmer les progrès réalisés par une équipe découvrant cette saison le plus haut niveau du basket-ball national, estime la direction du club.

Créé en 2023, le club oranais a connu une ascension rapide au cours des dernières saisons, jusqu'à décrocher cette année son accession en Division Excellence et rejoindre, pour la première fois de son histoire, l'élite du basket-ball national.

Pour son baptême du feu parmi les meilleurs clubs du pays, le CSM Oran a ainsi livré une copie intéressante face au MC Alger, laissant entrevoir des perspectives encourageantes pour la suite de la saison.

Cette première expérience devrait également permettre aux joueurs et au staff technique de mieux mesurer les exigences du niveau Excellence et de poursuivre leur apprentissage au fil des rencontres.

Avec cette accession historique, le CSM Oran ambitionne de poursuivre sa progression et de s'installer durablement parmi l'élite nationale, en s'appuyant notamment sur le travail de formation et le développement de ses jeunes joueurs, a indiqué la direction du club, seul représentant de la capitale de l'Ouest au palier supérieur du basket-ball algérien.

JUDO

Driss Messaoud prend la 5e place à Budapest

Le judoka algérien Driss Messaoud Redouane (-73 kg) a terminé à la cinquième place du Grand Slam de Budapest (Hongrie), après sa défaite, samedi, dans le combat pour la médaille de bronze face au Japonais Shusuke Uchimura.

Le judoka algérien, sacré champion méditerranéen 2026, avait entamé son parcours dans cette compétition par trois victoires, respectivement, contre le Néerlandais Niels Theissen au 1er tour (32es de finale), puis le Hongrois Attila Uveghes (1/16es de finale) et l'Ouzbek Elbek Tojiev (1/8es de finales), avant de s'incliner en quart de finale face à l'Italien Giovanni

Esposito. La médaille d'or de cette catégorie est revenue à l'Azéri Rashid Mammadaliyev, vainqueur en finale devant le Suédois Narek Vardanian. La deuxième médaille de bronze est remportée par le Turc Ibrahim Demerel qui a disposé de l'Italien Giovanni Esposito. L'Algérie participe à cette compétition avec trois judokas. Outre Driss Messaoud, il y a deux autres athlètes engagés, Léna Maria Djeriou (-52 kg) éliminée vendredi en seizièmes face à la Polonaise Barbara Twarowska, ainsi que Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) qui débute dimanche directement en seizièmes de finale contre le Hongrois Levente



Dobos.

Le Grand Prix de Budapest se déroulera du 11 au 13 septembre,

avec la participation de 523 judokas (321 hommes et 202 femmes), représentant 70 pays

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE PÉTANQUE

Tamazoura sacré chez les seniors, Sidi Chahmi chez les U17

Les doublettes du club Emir Abdelkader de Tamazoura (Ain Témouchent), chez les seniors, et de Sidi Chahmi (Oran), dans la catégorie des moins de 17 ans (U17), ont remporté le championnat d'Algérie de pétanque jeu court doublettes, clôturé samedi à Ain Témouchent après deux jours de compétition.

Chez les seniors, la doublette du club Emir Abdelkader de Tamazoura, composée de Lagraa et Kadirou, s'est imposée en finale face à la paire de Constantine, formée d'Alaoui et Mourad, sur le score de 13 à 8.

Dans la catégorie U17, le titre national est

revenu au duo de Sidi Chahmi (Oran), vainqueur en finale de la doublette de Tiaret (13-10).

Chez les moins de 15 ans (U15), le trophée a été remporté par la paire de Mascara, aux dépens de celle de Tipasa. En catégorie dames, la doublette de Biskra s'est également adjugée le titre national.

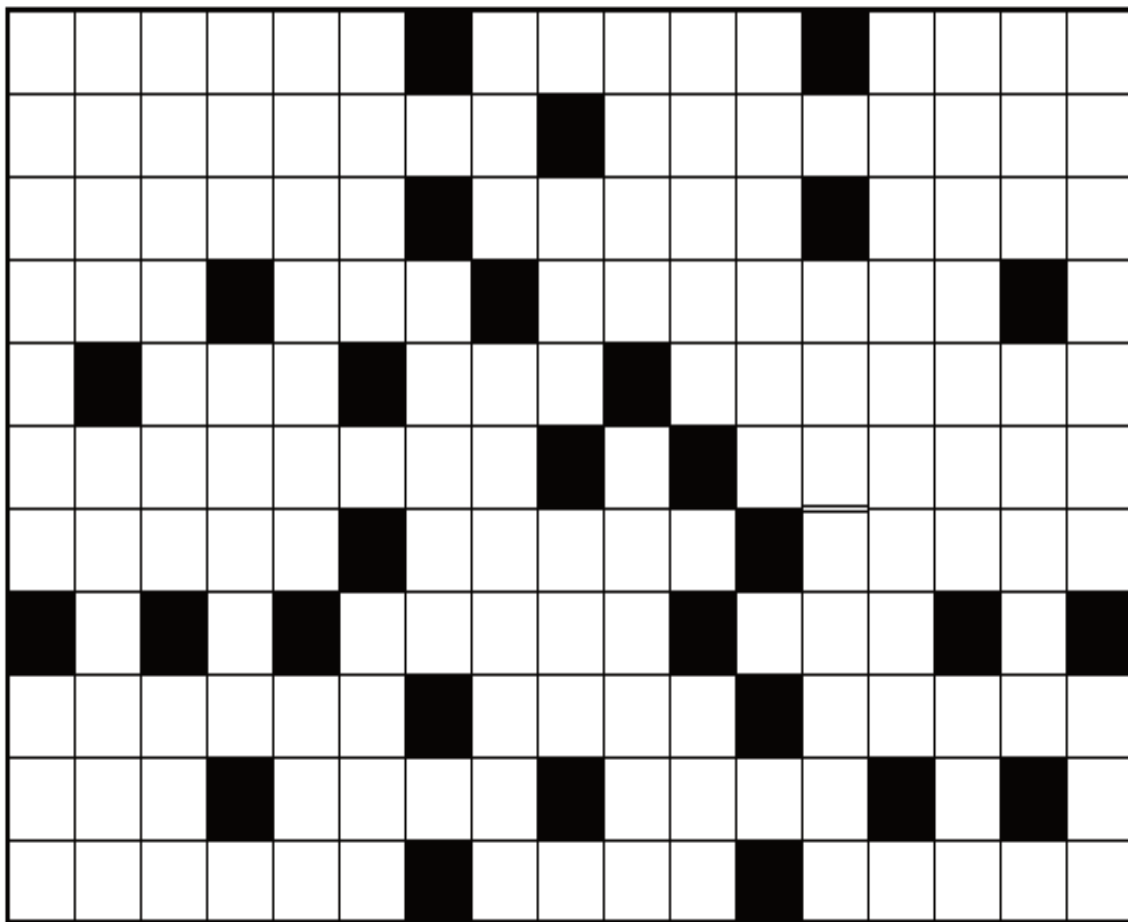
Selon les organisateurs, le niveau technique de la compétition a été jugé « appréciable », tandis que les différentes épreuves se déroulent dans de bonnes conditions et une ambiance festive et conviviale, en présence d'un public

nombreux.

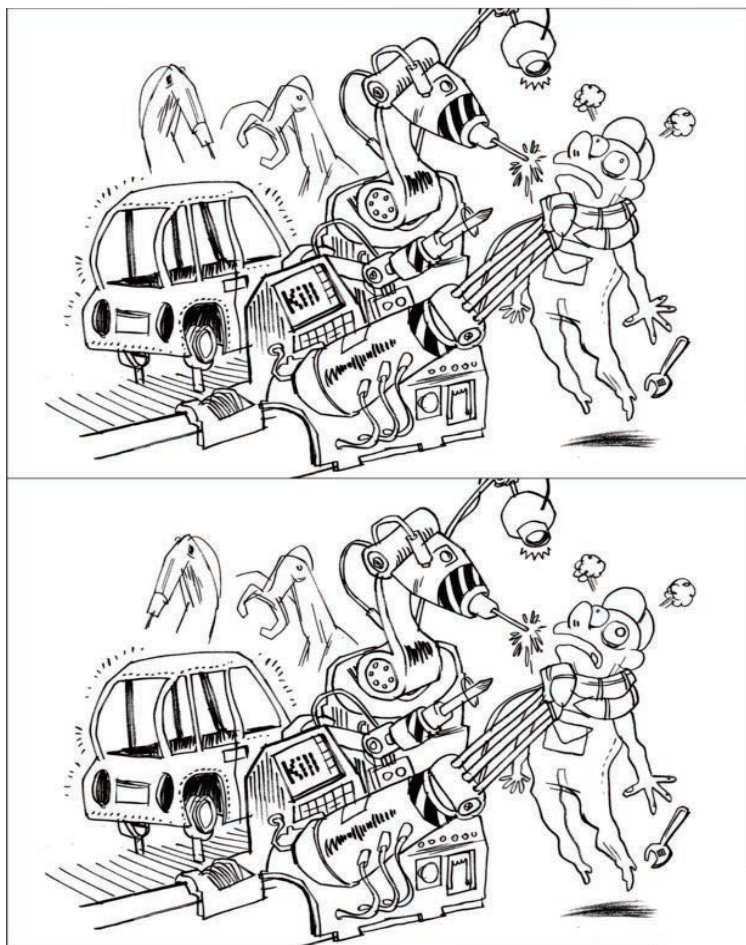
Organisée par la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), en collaboration avec la Ligue de wilaya et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Ain Témouchent, cette compétition a réuni 95 doublettes représentant 38 wilayas, dans les catégories U15, U17 garçons, seniors dames et seniors messieurs. Les vainqueurs ont été récompensés par des trophées et des cadeaux lors de la cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération algérienne des sports de boules et de plusieurs personnalités sportives.

Mots casés

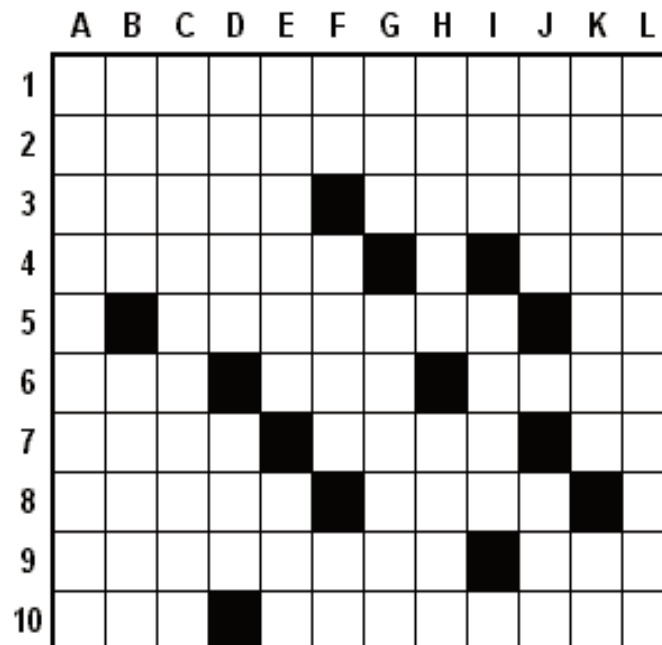
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AIN	ALUN	CAPEE	ABOLIE	ARMERAI	LAINERAS	RESILIERA
AIR	AVEU	DATIF	BALISE	BORDURE	OVALISES	
CAR	ESSE	EBENE	CLIENT	ECOLIER	RATELIER	
COR	IDES	EESTI	EPILEE	ESPEREE	TOPMODEL	
DOS	IENA	EMERI	REELLE	INERTIE		
DUE	IODE	EPEES	REVETS	LAVETTE		
ERE	OTEE	EXACT	TIERCE	ORTEILS		
EST	REND	HENNE	URANIE	SITTELE		
FOU	ROTE	LICOU				
ILE	STOP	MESSE				
IRE		OSERA				
NIL		TAUPE				



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Mise en couleur
- 2 - Qui n'ont d'autre objet que de fournir de quoi vivre
- 3 - Parfaitement réglementaire - Provoques l'obscurité
- 4 - Remettre une couche - Cri de bricoleur
- 5 - Transformer l'atome - Quatre saisons
- 6 - Avant l'aube - Manoeuvre de classement - Bon mois pour le plagiste
- 7 - Véhicule urbain - Etabli pour travailler le quartier - Quatorzième en Grèce
- 8 - Il doit être plus têtue que ses sujets - Surfaces pleines de caractères
- 9 - Crevasses - Technicien de la gorge, du nez et des oreilles
- 10- Temps de règne - Elles feraient de vous des saints

Verticalement

- A - Cause d'inquiétude pour un candidat
- B - Evènement imprévisible - Rendre plus attrayant
- C - V.I.P.
- D - Forme finale, pour un hanneton par exemple - L'homme du milieu
- E - Bloquent - Montra sa colère
- F - Dans - Apprécier l'humour - Début de rivière
- G - Extirpe - Placer par la pensée
- H - Couchette rustique - Calanque
- I - Pas du tout reconnu - Ronchonnes
- J - Embarras - Plancher des vaches
- K - Très bien trouvés - Deuxième degré
- L - S'ils sont comme ça, vous ne pouvez rien faire sans eux

Sudoku

9	3	2				8	5	7
		6	8	9	7	4		
8			5		3			9
3	1		6		9		2	8
6	2		7		8		4	3
2			3		6			1
		1	9		2	3		
7	9	3		8		2	6	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Devinettes
Quel est le point commun
entre un arbitre de foot et un
déménageur ?

Réponse : Ils sortent tous les deux des cartons !

Le Saviez-vous ?

***Huit hommes détiennent
autant de richesse que la moitié
de la population mondiale !***



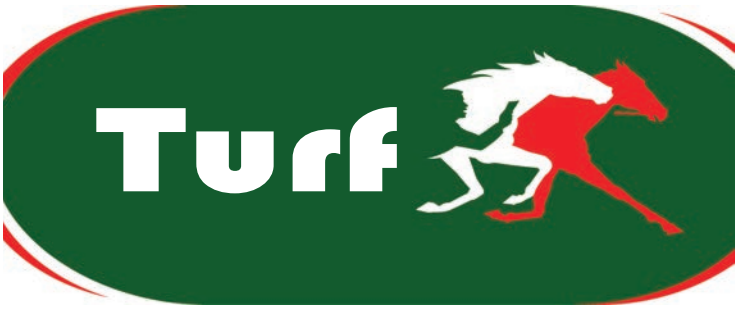
Selon l'ONG britannique Oxfam, les huit hommes les plus riches de la planète possèdent autant de richesse que 50% de la population mondiale. Ces huit milliardaires sont Bill Gates, Amacio Ortega, Warren Buffett, Carlos Slim, Jeff Bezos, Mark Zuckerberg, Larry Ellison et Michael Bloomberg.

«Il est indécent que tant de richesses soient concentrées dans les mains d'une si infime minorité, quand on sait qu'une personne sur dix dans le monde vit avec moins de 2 dollars par jour».

Solutions

10	E	E	E		A	U	R	E	O	L	E	S
9	E	R	C	U	R	E	S			O	R	L
8	A	N	I	E	R		U	N	E	S		E
7	T	R	A	M		E	T	A	L		X	I
6	T	O	T			T	R	I		A	O	U
5	O				N	I	S	E	R		A	N
4	L	E	G	A	L		E	T		A	I	E
3	A	L	I	M	E	N	T	A	I	R	E	S
2	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

9	3	2	4	6	1	8	5	7
8	1	5	6	8	2	9	3	4
7	7	4	5	9	3	6	1	8
6	3	2	4	6	1	8	5	7
5	9	3	2	4	6	1	8	5
4	8	9	2	3	5	4	6	1
3	2	5	7	1	8	9	3	4
2	4	8	3	5	6	7	9	1
1	6	2	5	7	1	8	9	3
0	7	9	3	2	4	6	1	8



Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 167
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - BASSIL
MS. GUEHIOUCHE 58 kg
15-03-2025 1.300 m 2ème
D. BOUBAKRI 58 kg 12 pts
02-05-2025 1.500 m 4ème
AB. AIDA 57 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 1er T.N.C
MS. AIDA 55 kg 15 pts
05-04-2026 1.200 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 9ème
MS. AIDA 57 kg 16 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de son manque de compétition.
Conclusion : A revoir.

2 - BORDJ EL ARAB
AH. CHAABI 56 kg
30-01-2026 1.300 m 3ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 7ème
AH. CHAABI 58 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 6ème
AN. CHAABI 58 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 5ème
AH. CHAABI 57 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m 2ème
AH. CHAABI 58 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

3 - EL YASMINE
A. LAGHOUAG 56 kg
06-05-2026 1.200 m 11ème
A. LAGHOUAG 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m retirée
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 11ème
M. HARECHE 51 kg 12 pts
30-08-2026 1.000 m 10ème
O. CHEBBAH 54 kg 13 pts
06-09-2026 1.200 m 10ème
AP/ FIRAS 51 kg 15 pts
Elle ne fera qu'une simple figuration pour garnir les stalles comme elle nous à habitués.
Conclusion : A revoir.

4 - BENT EL ARJOUNE
I. GRAOUI 56 kg
02-01-2024 1.200 m 10ème
O. CHEBBAH 55 kg 13 pts
24-01-2024 1.200 m 14ème
T. ALI OUAR 54 kg 18 pts
04-02-2024 1.200 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
11-06-2024 1.200 m 12ème
L. BOUKHALFA 55 kg 13 pts
06-08-2024 1.200 m 12ème
S. DOUDARI 56 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

5 - MANDARINA
B. TARCHAG 56 kg
22-12-2025 1.400 m 8ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
05-01-2026 1.300 m 8ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
05-04-2026 1.200 m 12ème
B. TARCHAG 56 kg 12 pts
19-04-2026 1.400 m 12ème
AB. SID 51 kg 12 pts
03-05-2026 1.100 m arrêtée
A. HEBRI 54 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

6 - HOULOUAT EL MESK
S. BENYETTOU 55 kg
30-11-2025 1.600 m 12ème
S. BENYETTOU 55 kg 18 pts
15-12-2025 1.500 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
24-12-2025 1.300 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
19-04-2026 1.400 m 11ème
B. TARCHAG 55 kg 12 pts
20-08-2026 1.200 m 1ère T.N.C
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 17h - Prix: Shelia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
R. BOURMEL	1 BASSIL	MS. GUEHIOUCHE	58	5	ML. GUEHIOUCHE
AD. KHALFALLAH	2 BORDJ EL ARAB	AH. CHAABI	56	11	EH. CHAABI
AD. LAGHOUAG	3 EL YASMINE (0)	A. LAGHOUAG	56	6	PROPRIETAIRE
MED. DERBALI	4 BENT EL ARJOUNE	I. GRAOUI	56	8	PROPRIETAIRE
Z. MIMI	5 MANDARINA	B. TARCHAG	56	2	PROPRIETAIRE
B. SIDI ATMANE	6 HOULOUAT EL MESK (0)	S. BENYETTOU	55	3	T. KOUAOUICI
R. BOURMEL	7 BOUAA (0)	MS. AIDA	55	10	ML. GUEHIOUCHE
AL. KOUAOUICI	8 NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUICI	55	7	A. KOUAOUICI
MED. DERBALI	9 GHAZALET ESAHRA	D. BOUBAKRI	55	12	PROPRIETAIRE
T. BENSAID	10 RIMEL EL JANOUH	AB. ATALLAH	54	4	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	11 FARIDIX	O. CHEBBAH	57	1	PROPRIETAIRE
B. BOUAKKAZ	12 NEDJMA DE DILMI	JJ/ R. DJAIET	52	9	PROPRIETAIRE

7 - BOUAA
MS. AIDA 55 kg
16-02-2026 1.400 m 8ème
AB. AIDA 54 kg 14 pts
22-03-2026 1.100 m 3ème
CH. ATALLAH 55 kg 13 pts
05-04-2026 1.200 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m retiré
T. LAZREG 54 kg 16 pts
03-05-2026 1.100 m 8ème
T. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre dans ce genre de course sous ordres de MS. Aida.
Conclusion : Une possibilité.

8 - NADJMET ESAHRA
A. KOUAOUICI 55 kg
24-08-2025 1.100 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
14-09-2025 1.400 m 7ème
A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
01-11-2025 1.400 m 9ème
A. KOUAOUICI 55 kg 14 pts
19-11-2025 1.500 m 7ème
A. KOUAOUICI 55 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUICI 55 kg 15 pts
Elle est à retenir en priorité d'autant qu'elle va partir avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

9 - GHAZALET ESAHRA
D. BOUBAKRI 55 kg
25-01-2026 1.300 m 12ème
F. CHAABI 56 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 12ème
A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 53 kg 14 pts
24-08-2026 1.000 m 9ème
AH. CHAABI 53 kg 13 pts
30-08-2026 1.000 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans cette confrontation.
Conclusion : Une priorité.

10 - RIMEL EL JANOUH
AB. ATALLAH 54 kg
28-12-2025 1.100 m 5ème
AP/ Y. CHELLAL 56 kg 18 pts
19-01-2026 1.400 m 5ème
A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 14ème
A. KOUAOUICI 55 kg 15 pts
24-08-2026 1.000 m 8ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
30-08-2026 1.000 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 13 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

11 - FARIDIX
O. CHEBBAH 54 kg
14-01-2026 1.500 m 6ème
S. BENYETTOU 57 kg 14 pts
28-01-2026 1.600 m 6ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
12-02-2026 1.500 m 8ème
JJ/ S. ATALLAH 54,5 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 10ème
S. BENYETTOU 56 kg 15 pts
22-04-2026 1.500 m 9ème
D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts
La monte de O. Chebbah lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

12 - NEDJMA DE DILMI
JJ/ R. DJAIET 52 kg 12 pts
29-09-2024 1.400 m 9ème
SH. BENYETTOU 57 kg 13 pts
15-10-2024 1.500 m 5ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
06-04-2025 1.000 m 7ème
A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts
24-12-2025 1.300 m 10ème
H. RAACHE 54 kg 14 pts
09-01-2026 1.200 m 1ère T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien l'avantager malgré son manque de compétition.
Conclusion : Une possibilité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	6 - 10 - 2 - 8 - 9 Possibilités: 11 - 7 Champ F : 6 - 10 - 2 - X Champ F : 6 - 10 - X - 8 Champ D : 6 - 10 - X - X 6 - 10 - 8 - 2 - 9 - 7	6 - 10 - 2 - 8 - 9 - 11 Possibilités: 7 - 12 Champ F : 6 - 10 - 2 - 8 - X Champ F : 6 - 10 - 2 - X - 9 Champ D : 6 - 10 - 2 - X - X 6 - 10 - 8 - 2 - 9 - 7 - 12



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier Samedi 12/09/2026 Paris QUARTE-QUINTE 3 - 12 - 4 - 2 - 10 QUARTE G: 400 DA P: 40 DA QUINTE G: 2.930 DA P: 30 DA